

## DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL (HLM)

Éditée le 20/08/2026

La demande de logement social se fait en ligne et donne un numéro unique national à conserver. Elle doit être renouvelée chaque année, sans quoi elle est annulée.

### LES PIECES A PREPARER

-----

- ☐ Pièce d'identité ou titre de séjour de chaque adulte du foyer
- ☐ Avis d'imposition des 2 dernières années
- ☐ 3 derniers bulletins de salaire ou justificatifs de ressources
- ☐ Livret de famille
- ☐ Justificatif de la situation actuelle de logement

### L'ESSENTIEL

-----

Où déposer : En ligne sur le portail national de la demande de logement social

Délai : Variable, souvent plusieurs années selon la commune

Coût : Gratuit

Site officiel: <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

### LE CONSEIL DE L'ADA

-----

Notez votre numéro unique et renouvelez la demande chaque année, un mois avant la date anniversaire : des milliers de demandes sont annulées pour cet oubli.

### COMMENT L'ADA PEUT VOUS AIDER

-----

L'ADA vous aide à déposer la demande, à la renouveler et à signaler votre situation aux bailleurs.

=====

Cette fiche est un document d'information établi par Association ADA Défense de Droits.

Les pièces demandées peuvent varier selon votre situation et selon le service instructeur : vérifiez toujours sur le site officiel indiqué.

Association ADA Défense de Droits — 79 Avenue Saint Augustin 06200 Nice BAT E

Téléphone : 04 22 13 23 46

<https://associationada.fr>